

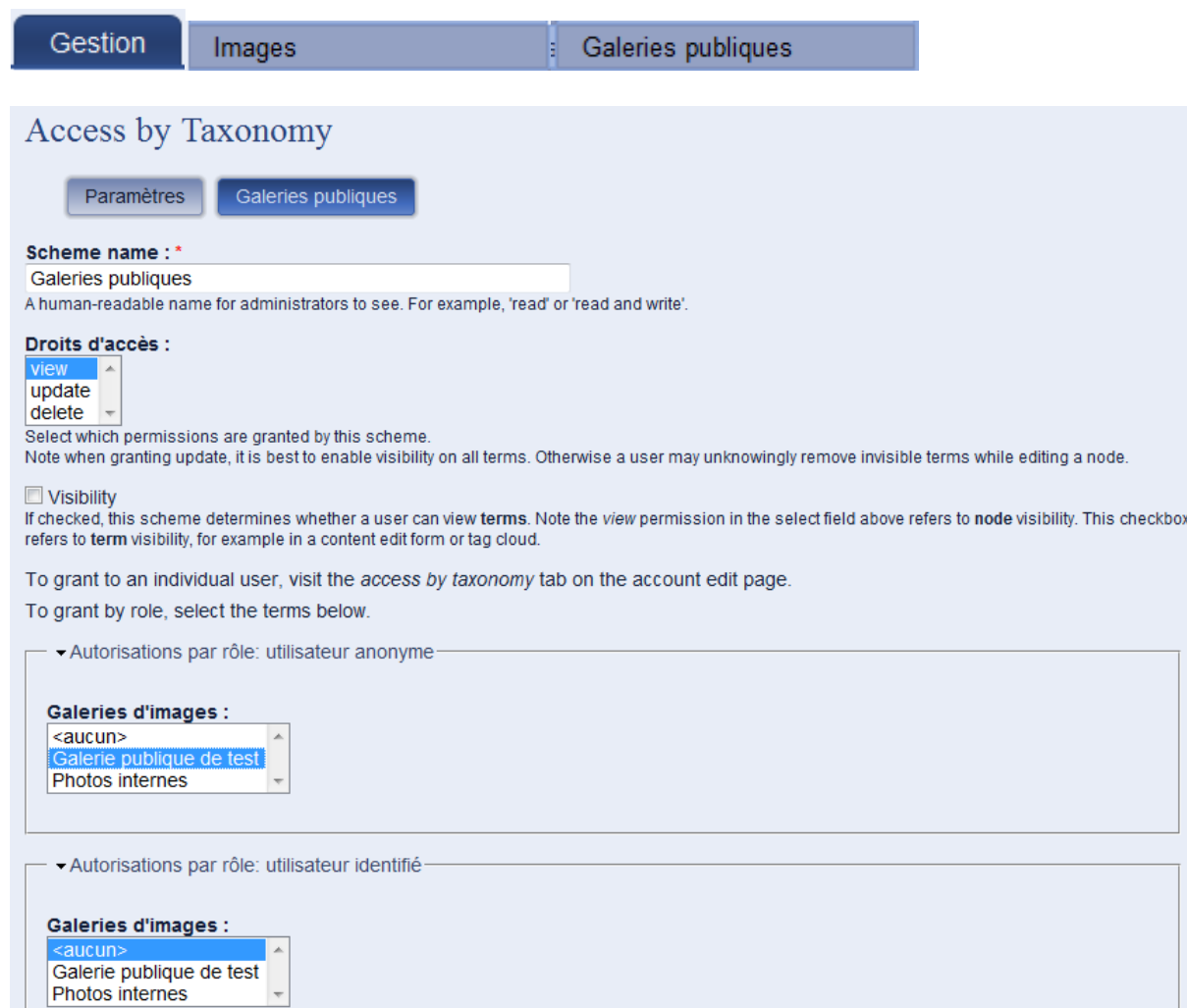
Instructions de mise à jour du site

Ce document présente comment un utilisateur autorisé peut mettre à jour le contenu du site internet (rôle « comite » ou « comite+ »).

Gestion de galeries d'images privées et publiques

Lorsque le site internet est construit de manière à avoir des galeries privées et des galeries publiques, toutes nouvelles galeries créées sont automatiquement des **galeries privées**.

Pour rendre une galerie publique, procéder comme suit, après avoir créé la galerie (voir mode d'emploi « Galerie d'images »).

The screenshot shows a web interface for configuring access to taxonomies. At the top, there are three tabs: "Gestion", "Images", and "Galeries publiques". Below the tabs, the page title is "Access by Taxonomy". There are two buttons: "Paramètres" and "Galeries publiques". The "Scheme name" field is set to "Galeries publiques". Below this, there is a section for "Droits d'accès" (Access rights) with a dropdown menu showing "view", "update", and "delete". A checkbox for "Visibility" is present. The page also includes instructions on how to grant access to individual users and roles. Two sections show "Autorisations par rôle" (Access by role) for "utilisateur anonyme" and "utilisateur identifié", each with a dropdown menu for "Galeries d'images" showing options like "<aucun>", "Galerie publique de test", and "Photos internes".

Droits d'accès : vérifiez que le terme « view » est sélectionné

Autorisations par rôle : utilisateur anonyme : sélectionnez la ou les galeries à rendre publique (multi-sélection avec la touche « Ctrl » et cliquez sur les différentes galeries.

Une fois l'import terminé, cliquez sur « Enregistrer la configuration » et vérifiez l'accès aux galeries en vous déconnectant du site. (www.monsite.ch/logout).